

La nécropole de Métrich à Kœnigsmacker (Moselle) ”

Edith Peytremann

▶ **To cite this version:**

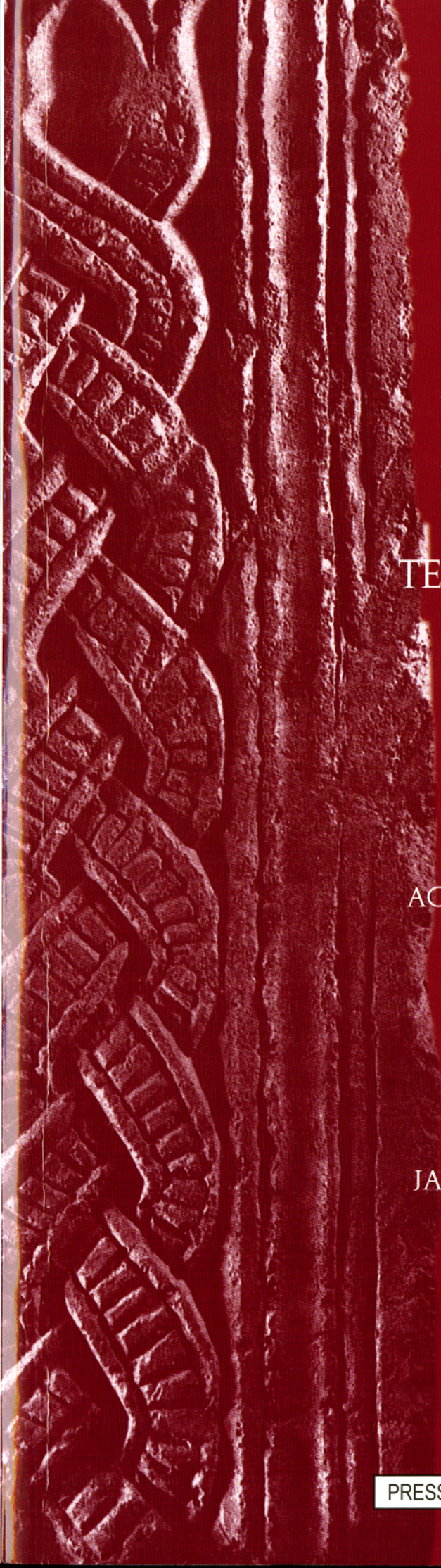
Edith Peytremann. La nécropole de Métrich à Kœnigsmacker (Moselle) ”. Guillaume J., Peytremann É. (éd.); Peytremann, É. L'Austrasie. Sociétés, économies, territoires, christianisation. Actes des XXXVIe Journées internationales d'Archéologie mérovingienne. Nancy 22-25 septembre 2005., (tome XIX des Mémoires de l'Association française d'Archéologie mérovingienne), Presses Universitaires de Nancy, p. 257-268, 2008, Mémoires de l'Association française d'Archéologie mérovingienne, tome XIX. hal-00466385

HAL Id: hal-00466385
https://hal.science/hal-00466385

Submitted on 30 Aug 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.





L'AUSTRASIE

SOCIÉTÉS, ÉCONOMIES, TERRITOIRES, CHRISTIANISATION

ACTES DES XXVI[e] JOURNÉES INTERNATIONALES D'ARCHÉOLOGIE MÉROVINGIENNE

NANCY 22-25 SEPTEMBRE 2005

TEXTES RÉUNIS PAR
JACQUES GUILLAUME ET ÉDITH PEYTREMANN

PRESSES UNIVERSITAIRES DE NANCY

Couverture :
Conception : É. Peytremann (Inrap), réalisation F. Paulien (Studio graphique Université Nancy 2). Chancel de Saint-Pierre-aux-Nonnains (Metz) (Cliché Archives du Service régional de l'Archéologie, Metz) ; fibule de la nécropole de Koenigsmacker Métrich (Moselle) (Cliché F. Schneikert, Inrap).

© 2008
Presses universitaires de Nancy
42-44, avenue de la Libération – BP 3347 – 54014 Nancy Cedex

ISBN 978-2-86480-955-5

Sous la direction de Jacques Guillaume et Édith Peytremann

L'Austrasie
Sociétés, économies, territoires, christianisation

Actes des XXVI[e] Journées internationales d'archéologie mérovingienne
Nancy 22-25 septembre 2005

Mémoires publiés par l'Association française d'Archéologie mérovingienne
Tome XIX

PRESSES UNIVERSITAIRES DE NANCY

La nécropole de Métrich à Kœnigsmacker (Moselle)

Édith Peytremann*

1. INTRODUCTION

Le contournement du village de Kœnigsmacker est à l'origine de la fouille d'archéologie préventive, conduite par l'AFAN, qui s'est déroulée en mars 1998. Cette dernière a permis d'exhumer quarante sépultures attribuables au VI[e] siècle et au début du VII[e] siècle. La commune de Kœnigsmacker se trouve sur la rive droite de la Moselle à environ 9 km au nord-est de Thionville (fig. 1). Le hameau de Métrich est localisé sur le ban de la commune à environ 1,5 km du village.

La nécropole de Métrich est connue depuis 1885[1]. Jusque dans les années 1913, des objets ont été régulièrement exhumés et, pour certains, déposés au musée archéologique de Metz. Ces objets feront l'objet d'une publication par M. Clermont-Joly en 1978[2]. Une courte synthèse analytique est par ailleurs proposée par A. Simmer en 1987[3].

2. LA NÉCROPOLE

2.1. Topographie

La fouille n'a révélé qu'une partie de la nécropole dont la limite occidentale est semble-t-il atteinte (fig. 2). Les quarante sépultures se répartissent sur une surface d'environ 650 m². L'orientation privilégiée est de N-101°. Les espaces vides correspondent vraisemblablement, pour certains, à des espaces de circulation. Un autre, comme celui qui entoure la sépulture 28, peut en revanche être analysé comme un espace réservé entourant une sépulture importante.

Dans la zone fouillée, un seul cas de recoupement a été rencontré. Il s'agit de la sépulture 25 qui adopte d'ailleurs une orientation de N-68,5°. Aucune marque de surface n'a par ailleurs été découverte.

2.2. Les modes d'inhumation

Le plan des fosses est majoritairement rectangulaire aux angles arrondis, plus rarement trapézoïdal. Les longueurs varient de 1,36 à 3,02 m pour une largeur variant entre 0,75 et 2 m. Quatre sépultures (sép. 7, 8, 10 et 14) se distinguent par des dimensions nettement plus importantes.

Un contenant en bois a été identifié dans vingt-deux tombes[4]. Le volume de treize contenants a pu être partiellement ou entièrement restitué. Leurs longueurs sont comprises entre 1,65 et 2,8 m, leurs largeurs entre 0,8 et 1,53 m et leurs hauteurs entre 0,30 et 0,65 m. Ces contenants correspondent à des chambres funéraires (identifiées dans au moins six sépultures : 8, 10, 28, 14, 24 et 39) et à des cercueils dont, au moins un possède un fond concave (sép. 16). L'usage de clous est attesté pour au moins cinq contenants (sép. 3, 17, 23, 29 et 32). Des calages, principalement le long de la paroi septentrionale, ont été observés dans les sépultures 3, 28, 32, 33 et 35.

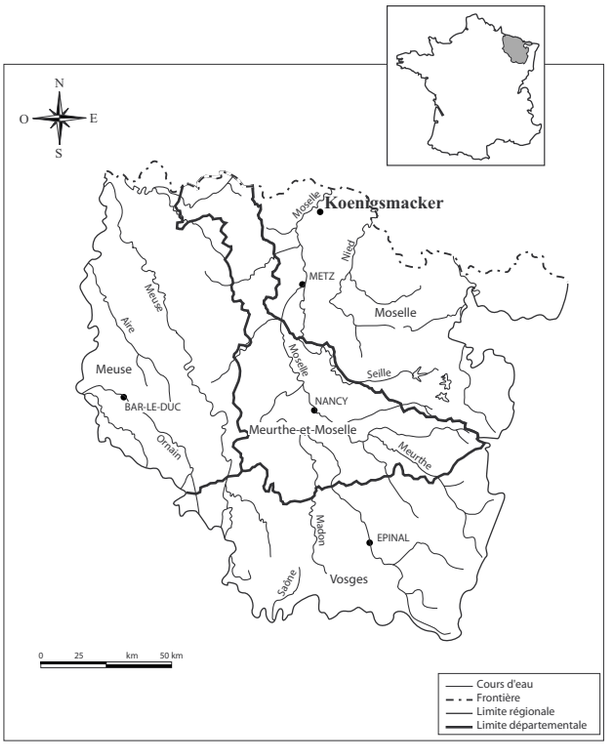


Fig. 1 : ***Localisation de la commune de Koenigsmacker (E. Peytremann,* del.*).***

La fouille a permis de reconnaître plus précisément la disposition du contenant dans la fosse pour deux sépultures. Dans le cas de la sépulture 10, il y avait probablement une chambre funéraire, haute d'au moins 0,80 m, disposée sur deux solives placées dans le fond de la fosse et distantes de 1,50 m l'une de l'autre.

Pour la sépulture 28, il a été possible d'identifier deux espaces. L'un, placé le long de la paroi septentrionale d'une chambre funéraire, comprend le corps du défunt. Ses armes sont disposées le long de la paroi méridionale de la chambre,

* Inrap-CRAHM-FRE 3119.

1. Abel 1887 : 115.
2. Clermont-Joly 1978 : 26-95.
3. Simmer 1987 : 368-375.
4. Il s'agit des sépultures 2, 3, 4, 5, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 19, 24, 25, 27, 28, 29, 31, 36 et 37.

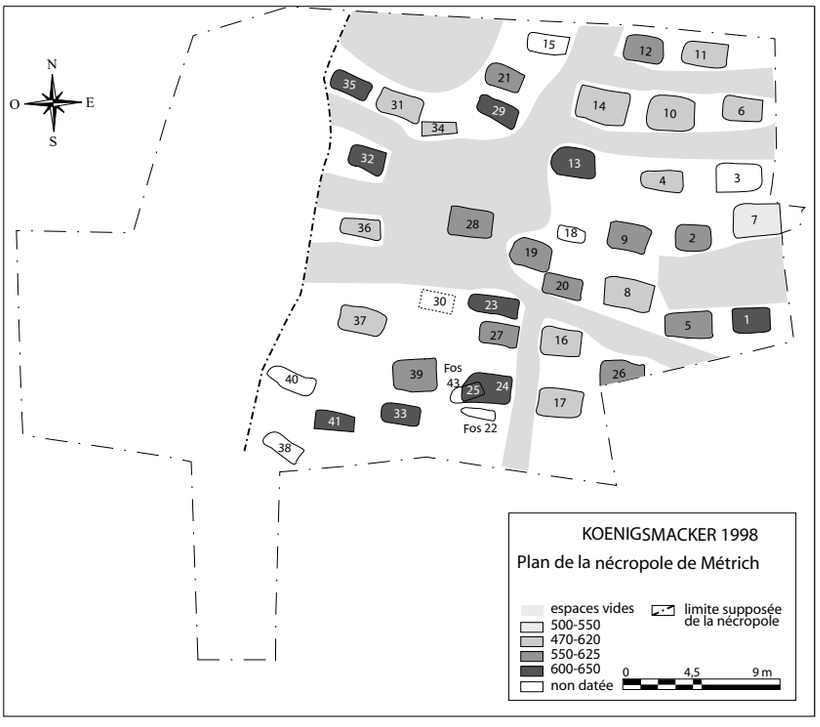


Fig. 2 : ***Plan d'ensemble de la nécropole avec indication des datations supposées, de la limite occidentale et des espaces vides (E. Peytremann* del.*).***

dans le second espace. Il peut s'agir d'une chambre à deux compartiments ou d'une chambre comprenant un cercueil.

Les corps reposent le plus souvent le long de la paroi nord des fosses, sur le dos, la tête à l'ouest, les membres en extension et les bras alignés le long du corps. La sépulture 20 est la seule qui a fourni des indices d'une décomposition en espace colmaté. L'étude anthropologique combinée à celle du mobilier indique quatorze sépultures masculines, treize sépultures féminines et treize sépultures indéterminées.

2.3. Le mobilier funéraire

Trente-six sépultures sur quarante[5] contenaient du mobilier. Il ne subsistait qu'une bossette dans la sépulture 38.

2.3.1. Les armes

Les armes découvertes à Métrich (fig. 3) correspondent à celles laissées par les pilleurs mérovingiens. La majorité d'entre elles sont disposées le long de la paroi méridionale de la fosse, à droite du défunt.

Les haches

Les haches dissymétriques à dos profilé sont au nombre de deux (n° 05.06 et 28.04). La hache de la sépulture 05 se trouve près du crâne du défunt tandis que celle de la sépulture 28 est placée le long de la paroi de la chambre funéraire, avec les autres armes, en dehors de l'espace où repose le corps. Ce type de hache est généralement attribué à la seconde moitié du VI[e] siècle voire au tout début du VII[e] siècle[6].

Les haches, au tranchant peu développé, sont au nombre de quatre (07.05, 08.05, 19.03 et 24.13). Dans les tombes pour lesquelles la présence d'un cercueil ou de deux compartiments dans la chambre funéraire est attestée, la hache est toujours à l'extérieur de l'espace où repose le corps, contre la paroi de la chambre (sép. 28 et 24). Ces haches sont attribuables à une période comprise entre 520 et 610.

L'étude des fragments de bois[7] pris dans la corrosion de la douille a permis d'identifier l'emploi du frêne pour la réalisation du manche des haches 07.05 et 19.03 et d'un fruitier à pépins pour les haches 25.04 et 05.06.

Les trouvailles anciennes attestent également un nombre important de haches. Le musée de Metz en conserve douze exemplaires[8].

Les lances

Neuf sépultures masculines (sép. 7, 13, 14, 24, 28, 32, 35, 37, et 41) (fig. 4) ont livré une pointe de lance. Six sont équipées d'une douille fermée et trois d'une douille ouverte. Dans huit cas sur neuf, la lance est placée à la hauteur des pieds du défunt. Dans un seul cas (sép. 14), la lance est placée au niveau de la tête, probablement appuyée contre la paroi de la chambre. Parmi les cinq types de fers de lance à douille fermée, se trouve une pointe de lance à ailerons associée à une armature métallique de hampe (24.08 et 24.14). Cette dernière est constituée de quatre plaques de fer, longues d'environ 39 cm, reliées par quatre viroles en fer, dont le décor imite un fil de fer enroulé. L'une des extrémités, maintenue par un fil de fer enroulé, conserve trois clous. Les lances à ailerons sont généralement attribuées au VII[e] siècle ou aux deux derniers tiers du VII[e] siècle[9].

Les autres types de lances sont les fers courts à flammes nervurées longues (41.05 et 37.05), généralement attribués à une période comprise entre 520 et 610[10] et les fers longs à flammes courtes (13.03, 32.03, 35.04) attribués au premier tiers du VII[e] siècle, voire jusqu'au troisième quart du VII[e] siècle[11].

Les lances à douille ouverte sont longues, à flamme de grande taille, légèrement découpée pour l'exemplaire 28.05 et ovale pour les pointes 07.02 et 14.01. Elles sont attribuables, selon les auteurs, à une période allant de 470 à 610[12].

L'étude des bois conservés dans les douilles a permis d'identifier une utilisation exclusive du frêne.

5. Les sépultures dépourvues de mobilier sont les 25, 30, 33 et 34.
6. Périn 1980 : 212 et 278 ; Böhner 1958 : vol. I : 173 et vol. II : tab. 33 n° 1 ; Piton 1985 : 43 et pl. 12 ; Schaaf 1993 : 47, tab. 1 n° 18 ; Legoux, Périn, Vallet 2004 : 52.
7. L'étude a été réalisée par Willy Tegel : Peytremann 2001 : vol. 2, p. 14.
8. Clermont-Joly 1978 : 126-129.
9. Schaaf 1993 : 45, tab. 2 n° 7 et 38 n° 19 ; Böhner 1958 : vol. 1, 158-160 et vol. 2 : pl. 31 n° 1-3 ; Legoux, Périn, Vallet 2004 : 52.
10. Martin 1976 : 48-49 ; Böhner 1958 : 156-158 (vol. 1) et tabl. 30 n° 5 et 6 (vol. 2) ; Hübener 1967 ; Legoux, Périn, Vallet 2004 : 52.
11. Schaaf 1993 : 45, tab. 11 n° 7 ; Böhner 1958 : 154 (vol. 1) et tabl. 29 n° 6 (vol. 2) ; Legoux, Périn, Vallet 2004 : 52.
12. Böhner 1958 : 154 (vol. 1) et tabl. 29 (vol. 2) ; Legoux, Périn, Vallet 2004 : 52.

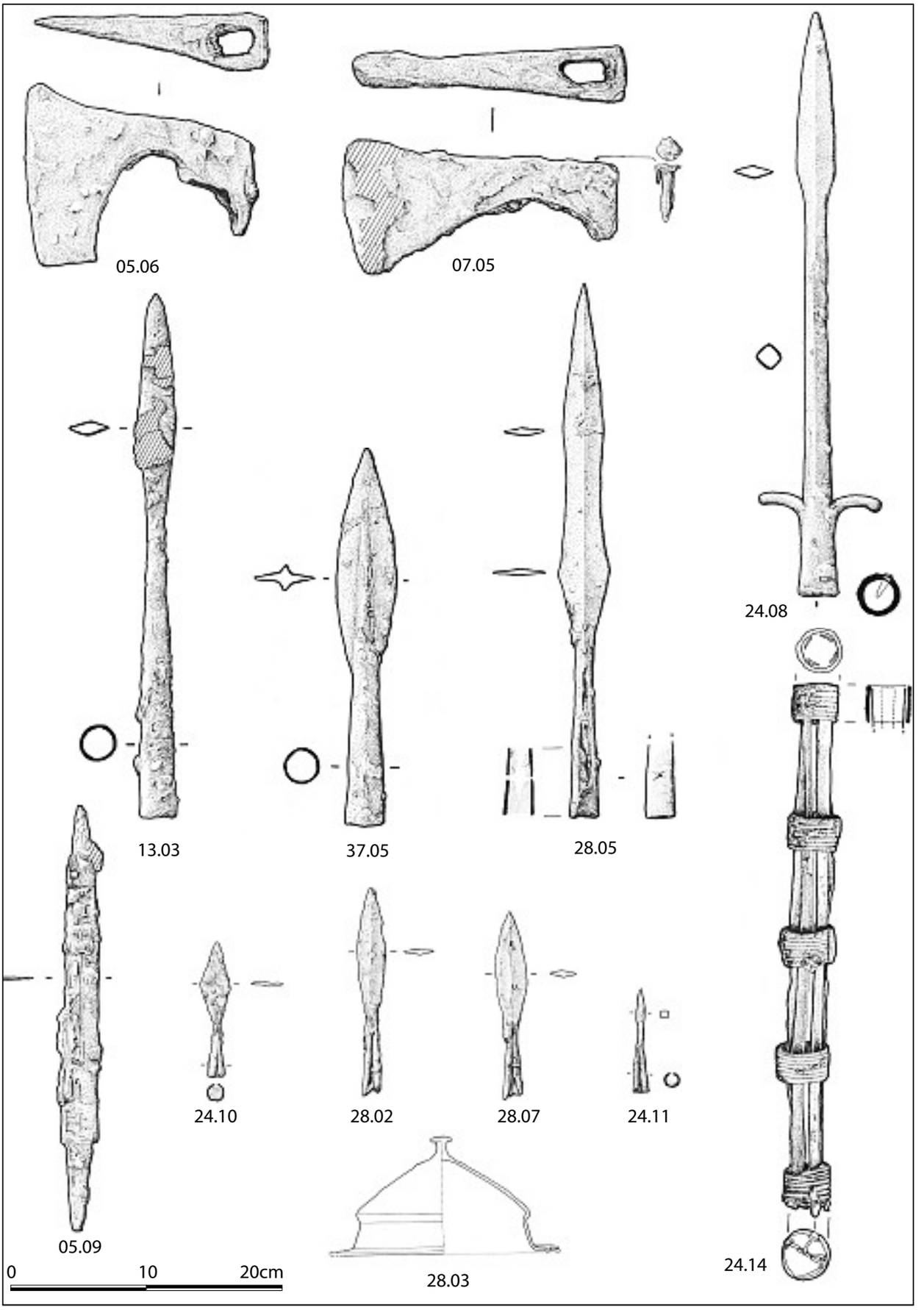


Fig. 3 : ***Choix d'armes issues de la nécropole de Métrich (B. Daux, P. Girard* del.*).***

Sépulture \ Mobilier	Flèche	Lance	Hache	Scramasaxe	Bouclier	Couteau	Forces	Silex	Fiche à bélière	Pince à épiler	Aiguille	Aumônière	Peigne	Boucle de ceinture	Céramique	Verre	Fusaïole
3						1		2				?					
5			1	1			1					?		1		1	
7	2	1	1					1								1	
8	2		1												1		
13	1	1													1		
14		1															
19			1			1		1	1	1	1		1				1
24	2	1	1														
28	2	1	1		1								1		?		
32		1							1				1		1		
35		1															
37	2	1											1			?	
41		1				1		3				1		1	1		

Fig. 4 : ***Tableau récapitulatif du mobilier des tombes masculines.***

Les fouilles anciennes sont à l'origine de la découverte d'au moins neuf pointes de lances.

Les flèches

Six sépultures ont livré une à deux pointes de flèches (sép. 7, 8, 13, 24, 28 et 37). L'ensemble des pointes de flèches possède une douille ouverte. Plusieurs types sont représentés : les pointes de flèches à flamme ovale (08.03, 13.02), les pointes de flèches à flamme ovale à nervure centrale (28.02 et 28.07), les pointes de flèches à flamme losangique (24.10 et 37.04) et les pointes de flèches à flamme épaisse (24.11). Ces différents types sont datés de 440 jusqu'à 610[13].

Les deux flèches issues de la sépulture 28 comportent des fragments de noisetier tandis que les flèches de la sépulture 24, 8, 7 et 37 possèdent des restes de frêne.

Une seule flèche, issue des fouilles anciennes, est conservée au musée de Metz[14].

Le scramasaxe

Un seul scramasaxe (05.09) a été découvert sur le côté gauche du corps de la sépulture 5, au niveau du thorax. Il possède une lame de 250 mm de long sur environ 30 mm de large. Sa poignée mesure 64 mm. Son dos est droit et son tranchant légèrement courbe. Il correspond au *Schmalsax* de K. Böhner. Ces scramasaxes sont généralement attribués à une période comprise entre 560 et 610/620[15].

Parmi les découvertes anciennes conservées au Musée de Metz, on compte trois scramasaxes[16].

Le bouclier

L'umbo et le manipule du bouclier de la sépulture 28 étaient disposés contre la paroi méridionale de la chambre funéraire. L'umbo est constitué d'un corps haut surmonté d'une calotte conique terminée par un bouton haut à tête plate. Le bord plat et étroit comporte deux gros rivets en fer plaqué d'argent. Ce type d'umbo est attribuable à une période comprise entre 470 et 510[17]. Il convient par ailleurs de noter la présence de deux réparations rivetées.

Un umbo provenant de nécropole de Métrich figure au musée de Metz.

La découverte dans les tombes masculines (sép. 24, 35 et 37) de plusieurs rivets en alliage cuivreux suggère par ailleurs la présence d'un fourreau d'arme à tranchant.

2.3.2. Les accessoires du costume

Les boucles de ceinture

Vingt sépultures ont livré des boucles de ceintures. Deux seulement sont associées à des plaques-boucles.

La majorité des boucles découvertes sont en fer et ovales (sép. 1, 2, 5, 6, 8, 12, 19, 20, 24, 26, 27, 29, 31,35 et 36). Les dimensions varient peu d'une boucle à l'autre (4,76 cm de long sur 2,32 cm de large, en moyenne). Elles sont issues aussi bien de tombes masculines que féminines. Dans huit cas, elles ont été retrouvées au niveau du bassin ou à la taille.

13. Schaaf 1993 : 47, tab. 1 n° 6 ; Piton 1985 : 117 et pl. 54, 131-133 et pl. 62 ; Legoux, Périn, Vallet 2004 : 52.
14. Clermont-Joly 1978 : 139, pl. 85 n° 749.
15. Böhner 1958, vol. 1 : 135-138 ; Martin, 1991 : 142-146 ; Legoux, Périn, Vallet 2004 : 52 ; Hübener 1989 : 77.
16. 1978 : 118 n° 522 et 122 n° 544 et 546.
17. Böhner 1958 : 175 (vol. 1) et tabl. 34 n° 1 (vol. 2) ; Legoux, Périn, Vallet 2004 : 53.

Ces boucles simples sont courantes durant le VI^e siècle et le début du VII^e siècle[18].

Une seule boucle était damasquinée (04.04). Rectangulaire, celle-ci est décorée de petites croix de Saint-André (fig. 5). Ce motif, particulièrement rare, est néanmoins attesté sur une boucle de ceinture ovale provenant de la nécropole d'Aulnoy-sur-Seille (Moselle)[19] et sur celle de la sépulture 665 de Schleitheim (Suisse)[20].

Une seule boucle en fer, provient des découvertes anciennes[21].

Les plaques-boucles en fer

Elles sont au nombre de trois (sep. 2, 5 et 24). Deux plaques rectangulaires ou légèrement trapézoïdales, aux dimensions quasi similaires[22], sont repliées sur une boucle en fer (02.06 et 05.07).

La plaque 02.06 appartenait à une femme tandis que l'autre était portée par un homme.

Les plaques-boucles rectangulaires en fer sont courantes durant le VII^e siècle[23].

Parmi les découvertes anciennes conservées au musée de Metz, il se trouve une seule plaque-boucle damasquinée, associée à une contre-plaque et à une plaque dorsale[24].

Les boucles en alliage cuivreux

Deux boucles ovales en alliage cuivreux moulé sont issues d'une tombe féminine (sép. 9) et d'une tombe indéterminée (sép. 16). La boucle 16.03 est ornée de petites cupules (fig. 5). L'ardillon, au bord à double échancrure, est pourvu d'une base droite. Il est orné d'un décor géométrique de lignes de points incisés associé à des ocelles. Ce type de boucle est en usage, dans l'espace franc, au VI^e siècle[25].

Parmi les découvertes anciennes conservées au musée de Metz, on compte trois boucles ovales en alliage cuivreux[26].

La boucle et la plaque-boucle en alliage cuivreux

La plaque-boucle triangulaire en alliage cuivreux moulé comporte trois excroissances semi-circulaires (fig. 5). Ses bords sont biseautés. La boucle moulée est décorée de lignes de points incisés formant un décor géométrique. Son ardillon, à base droite, possède des bords à simple échancrure et un décor de lignes de points incisés. Elle peut être datée du VII^e siècle[27].

Les plaques-boucles de chaussure

Une seule paire de plaques-boucles de chaussures (26.03) circulaires, en alliage cuivreux, comprenant trois bossettes a été découverte. Les boucles ovales sont pourvues d'un ardillon scutiforme.

18. Martin 1991 : 88 ; Urlacher, Passard, Manfrédi-Gizard 1998 : 140.
19. Clermont-Joly 1978 : 62 et pl. 4/46.
20. Guyan 1965.
21. Clermont-Joly 1978 : 67 et pl. 17, n° 89.
22. 5 cm de long sur 2,9 cm de large.
23. Neuffer-Müller1983 : 86 et tabl. 3, sép. 14, n° 24.
24. Clermont-Joly 1978 : 59 et pl. 1, n° 29.
25. Bönher 1958 : 22, vol. II, pl. 25.
26. Clermont-Joly 1978 : 76-77, 80 et pl. 26 n° 174, 143 et 138.
27. Legoux, Périn, Vallet 2004 : 53.

L'aumônière

La présence d'une aumônière est attestée avec certitude dans deux sépultures masculines (sép. 19 et 41) et elle est supposée dans trois sépultures (sép. 3 et 24) à partir de la découverte d'une boucle ou d'un fragment de fermoir (05.10 et 1024.10) et dans deux autres (sép. 18 et 32) par l'association et la position d'un certain nombre d'objets.

L'aumônière de la sépulture 19 reposait sur la hanche droite du défunt. Le négatif de cuir observé au sol permet d'envisager une bourse de forme ovale d'une trentaine de centimètres de long sur une dizaine de haut. Aucun système de fermeture n'a été trouvé.

L'aumônière de la sépulture 41 se trouvait sur la hanche gauche du défunt. Le système de fermeture de l'aumônière est composé d'un fermoir en fer et d'une bouclette ovale en alliage cuivreux.

Le contenu de l'aumônière est variable. Un certain nombre d'objets sont plus fréquents. Il s'agit en l'occurrence du silex (5 cas), de la fiche à bélière (5 cas) et du couteau (5 cas).

La châtelaine

Dans quatre sépultures (sép. 20, 26 et 29, 31 et 1), l'existence d'une châtelaine, disposée sur le côté gauche de la défunte, est supposée d'après la présence de certains éléments métalliques associés à des objets utilitaires (fig. 6).

Le port de la châtelaine est courant dans le monde mérovingien durant tout le VI^e et probablement jusque dans la seconde moitié du VII^e siècle[28].

2.3.3. Les éléments de parure

L'élément le plus fréquent est le collier de perles qui n'intéressait apparemment pas les pilleurs. En revanche, les fibules sont rares tout comme les bagues et les boucles d'oreilles (fig. 5).

Les perles[29]

Quatorze sépultures ont révélé des perles (sép. 1, 2, 9, 10, 12, 17, 19, 20, 21, 26, 27, 29, 31 et 39) (fig. 7). Leur nombre varie de une à soixante-trois. Trois matériaux distincts sont utilisés pour leur confection : le verre (majoritaire), l'ambre et l'os. Quand le nombre de perles découvert est inférieur à dix, il n'est pas possible de savoir si elles étaient portées en collier ou en bracelet, si elles étaient cousues sur le vêtement ou si une partie d'entre elles ont été dérobées ou ont disparu par un processus naturel de décomposition.

Cinq sépultures (sép. 10, 12, 17, 19 et 39) sont concernées par la présence de perles isolées. Ces perles entrent dans la composition de colliers de type 3 ou 4 de Legoux[30], datés de la seconde moitié du VI^e-début VII^e siècle (560-620).

Les colliers[31]

Le nombre de grains varie de 10 à 63 par collier.

En ambre

Le collier de la sépulture 31 est le seul entièrement réalisé avec des perles en ambre. Les perles sont grossièrement

28. Urlacher, Passard, Manfrédi-Gizard 1998 : 173.
29. L'identification des perles a été réalisée par Hubert Cabart que nous remercions.
30. Legoux 1993 : 106.
31. L'identification des colliers a été réalisée par Hubert Cabart.

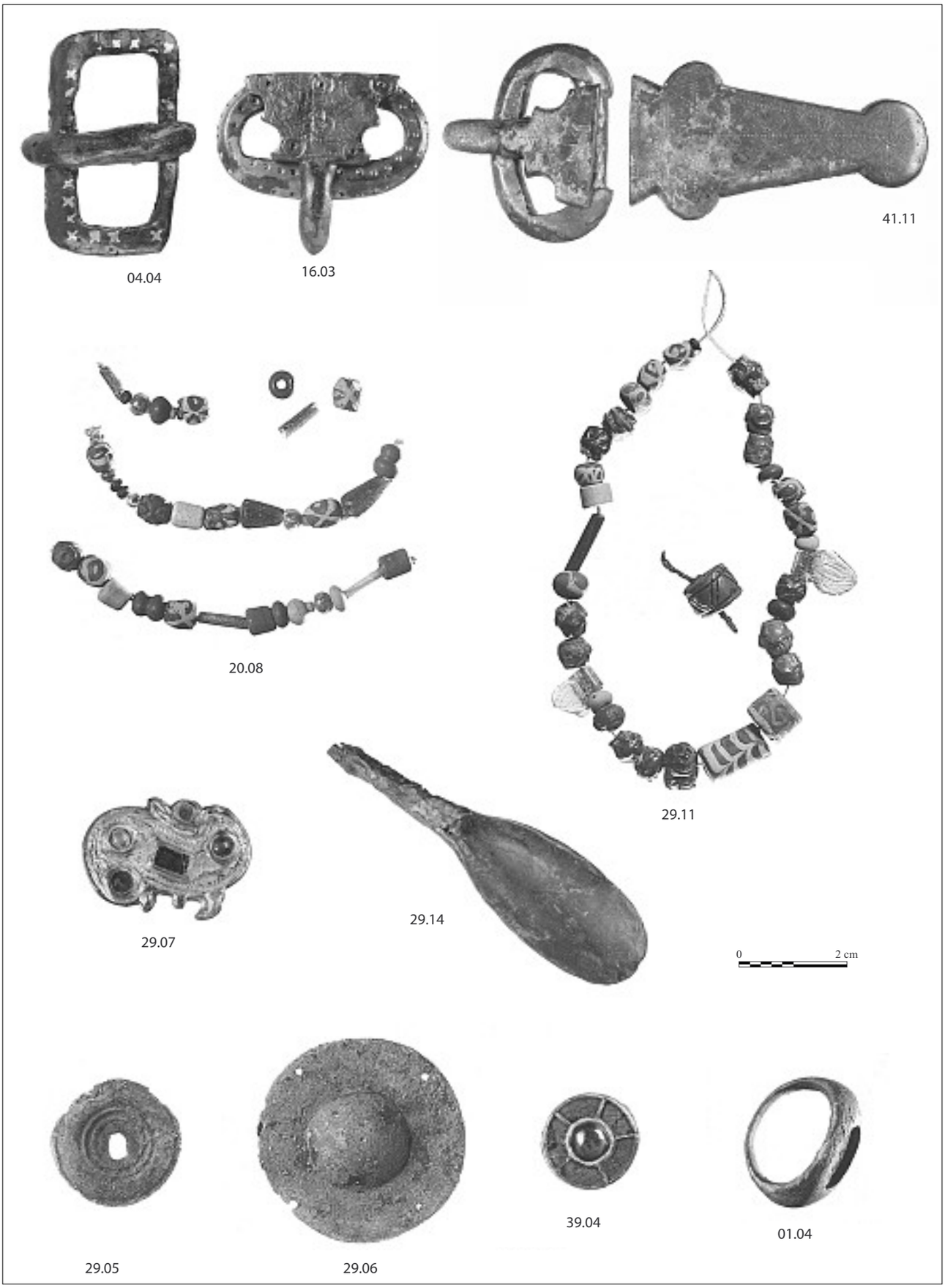


Fig. 5 : ***Choix d'éléments du costume, de bijoux et d'objets domestiques issus de la nécropole de Métrich (V. Brunet, F. Schneikert*** **del.*****) (les colliers ne sont pas à l'échelle 1/1 mais à une échelle inférieure).***

Sépultures	Position	Élément de la châtelaine	Objets suspendus
1	Fémur gauche	Une petite boucle en fer	Un couteau, un mors[1] et un objet non identifié en fer
20	Sous la main gauche	Deux anneaux en fer	Un peigne en os, une escarcelle contenant une monnaie et un fragment de bracelet laténien en verre
26	Genou gauche	Deux anneaux en fer	Un couteau et une bourse décorée d'appliques en alliage cuivreux
29	Fémur gauche	Un chaîne et un anneau en fer et un ferret en alliage cuivreux	Une cuillère en fer, un couteau et un plaque ajourée en alliage cuivreux
31	Côté gauche	Un anneau en fer	Un peigne en os et un couteau

1. La réutilisation de pièces de harnachement a déjà été constatée à plusieurs reprises. Un exemple similaire est signalé notamment dans la tombe 183 de Lavoye.

Fig. 6 : ***Tableau récapitulatif de la composition des châtelaines.***

Mobilier / Sépulture	Fibule	Collier	Perle	Boucle d'oreilles	Bague	Anneau	Boucle	Châtelaine	Boucle chaussure	Mors	Monnaie	Couteau	Cuillère	Forces	Pince à épiler	Peigne	Céramique	Verre	Silex	Fusaïole
1		1			1	1	1			1	1	1					1	1		
2		1		2			1										1	1		
9		1					1								1		1			
10 ?			1									1					2	1	1	
12		1					1					2					1	1		1
17			4													1	1	1		
20		1				1	1	1			1			1		1	1	1		
21		1												1			1			
26		1				1	1	1	2			1								
27		1					1											1		
29	3	1					1	1					1	1		1	1	1		
31		1					2					1				1				
39	1		4														1	1		

Fig. 7 : ***Tableau récapitulatif du mobilier des tombes féminines.***

taillées en forme de polyèdre irrégulier. Les colliers en ambre sont connus dans les domaines, franc, alaman et burgonde pendant toutes la période mérovingienne.

En pâte de verre

La majorité des colliers comprennent uniquement des perles en pâte de verre, à l'exception des colliers 01.02 et 27.03 qui comprennent quelques grains en ambre et du collier 29.11 qui possède une perle en os gravé. Celle-ci est de forme cylindrique, à décor gravé géométrique (diam. : 12 mm, épaisseur : 11 mm). Un fil en matière organique est conservé au centre de la perle sur une longueur d'environ 3 cm.

D'après les observations réalisées à la fouille, le collier 20.08, composé de quarante perles, est monté en deux rangs.

Les colliers issus de la nécropole de Métrich forment un ensemble homogène. Ils sont comparables aux colliers de type 3 ou 4 de R. Legoux attribués à la seconde moitié VI^{e}-début VII^{e} siècle, à l'exception du collier qui appartient au type 3.

L'ensemble des perles provient de sépultures féminines. Un doute subsiste cependant pour les sépultures 10 et 19.

L'abondance des colliers sur le site est confirmée par les trouvailles anciennes[32].

Les fibules

Les quatre fibules découvertes appartiennent à quatre types différents.

La petite fibule en S (29.07), réalisée en argent moulé et doré, comporte trois grenats rouges et deux verroteries bleues, montées en bâte. Elle se trouvait sous le menton de la défunte. Elle est associée à deux autres fibules en alliage cuivreux. Ce type de fibule est attribuable à une période comprise entre 520 et 610[33].

32. Clermont-Joly 1978 : 100-101 et 230-233.
33. Legoux, Périn, Vallet 2004 : 53.

La fibule discoïde (29.05) en alliage cuivreux estampé est décorée de cercles concentriques. Elle se trouvait sur le côté gauche de la défunte, à la hauteur de la hanche. Elle est attribuable au VII[e] siècle[34].

La fibule à umbo (29.06) en alliage cuivreux moulé comporte un umbo central. Elle est par ailleurs pourvue de quatre perforations disposées sur le pourtour. La fibule 29.06 se trouvait au-dessus de la fibule 29.05, au niveau de la taille.

Des exemplaires comparables ou légèrement différents sont connus à Villey-Saint-Étienne où ils sont attribués au deuxième quart du VII[e] siècle[35] ou à Lezéville[36]. Ce type est attribuable au VII[e] siècle[37].

La seule fibule cloisonnée (39.04) est réalisée en alliage cuivreux plaqué d'une feuille d'argent. Elle comprend six compartiments dans lesquels sont disposés un paillon quadrillé et un grenat, répartis autour d'un grenat bombé central. Les petites fibules circulaires cloisonnées se portent habituellement par paire. La découverte d'une seule fibule est à mettre en relation avec la violation de la sépulture. Sa position dans la tombe, face tournée contre terre, confirme cette intrusion. Cette disposition peut cependant correspondre à la position initiale de la fibule. Cet usage a en effet été constaté à plusieurs reprises dans les nécropoles de Chaouilley et de Villey-Saint-Étienne[38].

Ce type de fibule, quel que soit le nombre de compartiments ou le diamètre, est daté de la fin du V[e] à la fin du VI[e] siècle[39].

Plusieurs petites fibules cloisonnées, découvertes anciennement, sont conservées au musée de Metz[40]. Les fouilles anciennes ont par ailleurs livré plusieurs fibules de types différents de ceux découverts en 1998. On compte notamment une paire de fibules ansées dissymétriques à tête rectangulaire, pourvues de sept digitations en bronze doré, attribuée à une période comprise entre 525 et 600 et une petite fibule ansée symétrique en bronze[41]. A. Simmer signale également des fibules en or et en argent qui auraient disparu depuis [42].

La bague et les anneaux

La seule bague découverte (01.04) se trouvait au niveau de la main gauche de la défunte. Il s'agit d'un demi-jonc en alliage cuivreux moulé, s'élargissant en un écusson ovale. La partie centrale, intaille ou pâte de verre, manque. Il est fort probable que cette bague soit antique[43].

Quatre simples anneaux en alliage cuivreux (01.05, 20.04, 26.02 et 29.03) ont été découverts à la hauteur de la main gauche de la défunte. Les diamètres internes oscillent entre 1,4 et 2 cm. Les sections sont circulaires ou semi-circulaires (20.04).

Les boucles d'oreille (02.04 et 02.05)

Les boucles d'oreille découvertes sont constituées d'un fil d'alliage cuivreux formant un anneau terminé par un dé polyédrique. Ce type de boucle d'oreille est en usage durant toute la période mérovingienne.

Parmi les objets de parures anciennement découverts, se trouvent un pendentif circulaire en or décoré de filigrane[44] et un pendentif en alliage cuivreux représentant un vase à carène haute[45]. A. Simmer signale par ailleurs parmi les objets disparus, une chaînette en or[46].

2.3.4. La vaisselle

Elle est constituée de céramiques et de verreries (fig. 8).

La vaisselle céramique

Sur quarante sépultures, dix-huit (sép. 01, 02, 04, 08, 09, 10, 11, 12, 13, 16, 17, 20, 21, 23, 29, 32, 37 et 39) renfermaient du mobilier céramique, soit un nombre total de vingt individus entiers ou graphiquement restituables (911 fragments). Six groupes techniques et sept formes ont été distingués. Elles correspondent à une jatte, à une cruche ansée, à un pot, à un pot verseur biconique, à deux pots verseurs, à un bol Chenet 320 et à treize pots biconiques.

Dans douze cas sur dix-huit, la céramique est placée aux pieds de l'inhumé. Dans deux cas (sép. 29 et 4), les céramiques sont placées le long de la paroi méridionale de la fosse. Dans quatre cas, la céramique était brisée et éparpillée soit au centre de la tombe, soit dans les 2/3 supérieurs (sép. 8, 10, 11 et 12). Cette dispersion résulte certainement du pillage de la sépulture. L'hypothèse du bris de céramique sur le cercueil au moment de l'enterrement du défunt n'a pas été retenue, du fait de la nature des céramiques et de la présence d'une chambre funéraire[47]

Le dépôt de céramique est plutôt caractéristique des tombes féminines. Deux tombes ont livré deux céramiques : la sépulture 4 contenait une forme fermée et une forme ouverte, la sépulture 10 contenait deux formes fermées.

Il est fréquent de rencontrer un récipient en verre associé à une céramique (6 cas). Dans cinq cas (sép. 2, 4, 16, 29 et 39), il était placé dans celle-ci.

La vaisselle en verre

Treize sépultures ont révélé du verre. Dans cinq cas (sép. 4, 5, 17, 24 et 37), il s'agit de fragments qui ne permettent pas de restituer graphiquement une forme. Dans six cas, le récipient est entier (sép. 2, 7, 12, 27, 29 et 39) et, dans deux cas, il est graphiquement restituable (sép. 16 et 26).

Parmi les formes identifiables[48], sept gobelets carénés et un petit pot ont été identifiés.

34. Legoux, Périn, Vallet 2004 : 53.
35. Salin 1939 : 152, pl. XVII.
36. Salin 1922 : 40, pl. VII.
37. Böhner 1958 : vol. I, 110 et vol. II, pl. 19 n° 6.
38. Young 1986 : 73.
39. Legoux, Périn, Vallet 2004 : 53.
40. Clermont-Joly 1978 : 92, pl. couleur n° 273 et 274 et pl. 34 n° 278.
41. Clermont-Joly 1978 : 93-96, pl. 35 n° 290 et 291, pl. 36 n° 300 et 302.
42. Simmer 1987 : 372.
43. Riha 1990 : tab. 5 et 1980.
44. Clermont-Joly 1978 : 100.
45. Clermont-Joly, 1978 : 109, pl. 49 n° 423.
46. Simmer 1987 : 372.
47. Jusqu'à présent, l'emploi de céramique fine n'a jamais été observée, tout comme la présence de chambre funéraire : Châtelet 2002 : 108-110.
48. La détermination des formes a été réalisée par H. Cabart que nous remercions.

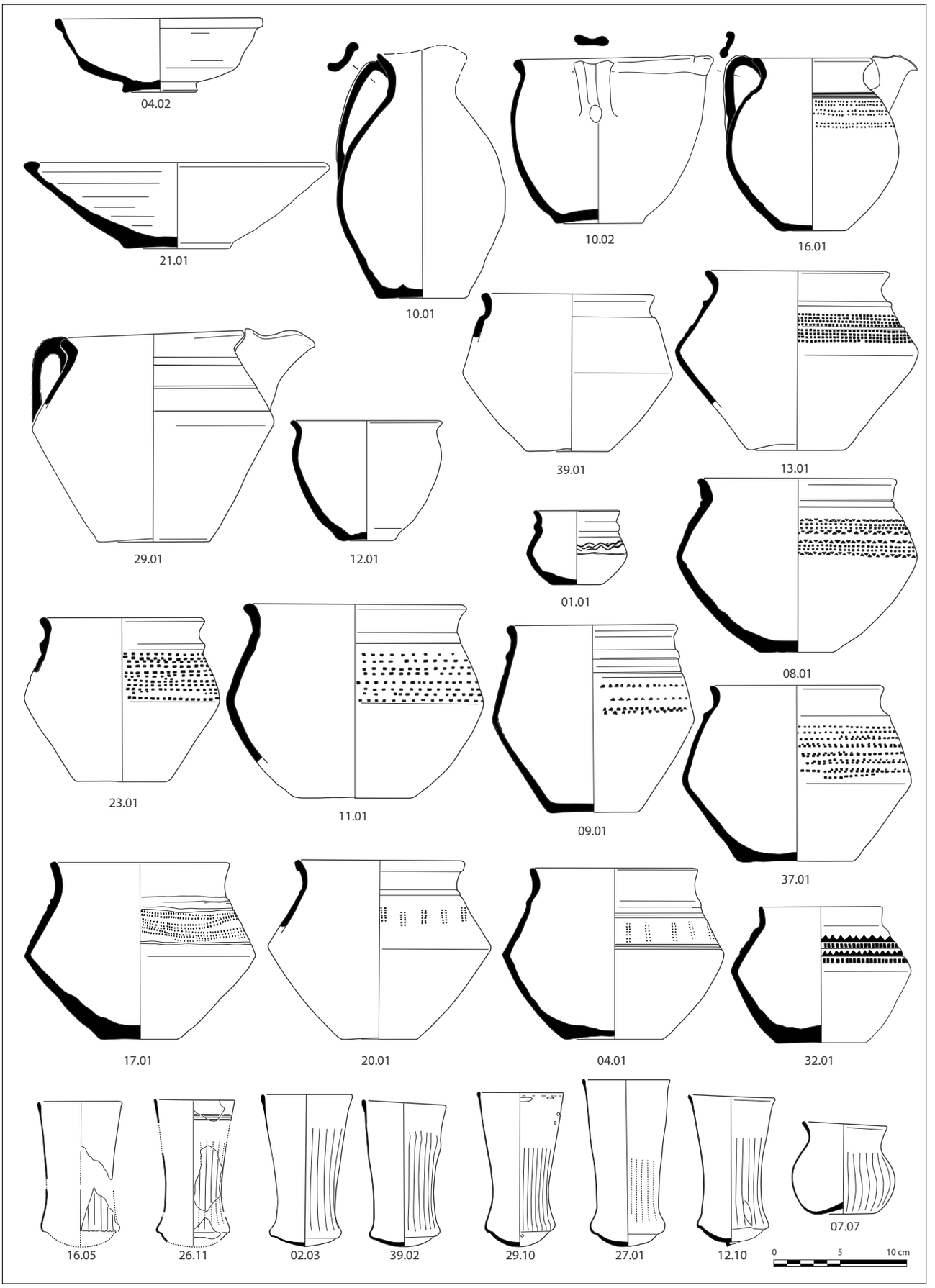


Fig. 8 : ***Céramiques et verreries issues de la nécropole de Métrich (S. Baccega, H. Cabart et P. Girard*** **del.).**

Les gobelets carénés à fond convexe (n° 02.03, 12.10, 16.05, 26.11, 27.01, 29.10 et 39.02) correspondent aux types Feyeux 53.3K et Maul B1b. Quatre individus sont ornés d'un décor moulé de côtes sur la panse. L'utilisation de ces gobelets est progressive à partir du second quart du VI^e siècle. Elle voit son apogée dans le courant de seconde moitié du VI^e siècle et devient rare au début du VII^e siècle[49].

Le petit pot (07.07) correspond au type Feyeux 90.3K. Les pots à décor de côtes sont peu nombreux et proviennent de fouilles anciennes et peu précises.

Ce type est attribué au V^e siècle ou au début du VI^e siècle, mais il perdure au VII^e siècle dans certaines nécropoles, sous une forme plus arrondie et un col évasé de hauteur variable[50].

Le verre, comme la céramique, est le plus souvent disposé au pied du sujet, plus rarement le long de la paroi méridionale (sép. 16) ou à la hauteur du bassin sur le côté méridional (sép. 29). L'abondance et la qualité de la verrerie trouvée à Métrich sont à souligner. Elles confirment les découvertes anciennes[51].

A. Simmer signale la présence de vaisselle de bronze, en particulier un bassin et l'armature, également en bronze, d'un seau conservé au musée de Thionville[52].

2.3.5. Les objets domestiques

L'objet domestique le plus fréquemment attesté, aussi bien dans les sépultures féminines que masculines, correspond au couteau (seize sépultures). Les fiches à bélières, au nombre de six, sont caractéristiques des tombes masculines. Elles sont généralement placées dans l'aumônière. Trois paires de forces sont issues de deux sépultures féminines (20 et 21) et d'une sépulture masculine (5). Les anneaux en fer peuvent avoir différentes fonctions. Celui qui est issu de la sépulture 15 (3,5 cm de diam.), entre probablement dans la composition de la ceinture. En revanche, les deux anneaux découverts dans la sépulture 24 (6,9 cm), à proximité de cinq gros clous en fer disposés en demi-cercle, correspondent vraisemblablement à des éléments métalliques d'un seau en bois ou à des éléments de harnachement.

Parmi les instruments de toilette, figurent dix peignes en os, probablement à denture bilatérale, en mauvais état de conservation et deux pinces à épiler. L'une en alliage cuivreux provient d'une sépulture masculine, l'autre en fer est issue d'une tombe féminine.

À cet inventaire s'ajoute une petite cuillère en fer (fig. 5), suspendue à la châtelaine de la défunte de la sépulture 29 et deux fusaïoles en terre cuite.

Parmi les objets domestiques anciennement découverts, on compte un cure-oreille en alliage cuivreux[53].

Le numéraire

Trois sépultures ont révélé la présence d'une à trois monnaies (sép. 1, 20 et 41). Seules les monnaies issues de l'aumônière de la sépulture 41 ont été identifiées[54]. Il s'agit de monnaies en alliage cuivreux. La monnaie 41.06 est un Antonin de Postume frappé à Cologne au début de 267, la monnaie 41.07 est un *follis* (Ae4) frappé à Arles entre 335 et 341 et la monnaie 41.08 est un *follis* de Constantin II frappé à Londres en 321.

Les données concernant les fouilles anciennes font état de monnaies en argent identifiées à des bractéates[55], des monnaies en argent percées de Faustine et de l'empereur Gordien[56] et des monnaies en or, dont l'une correspond à un *tremissis* à la titulature d'Anastase[57]. Les quatre bractéates ont été découverts dans la bouche d'un squelette[58].

2.4. Les violations

2.4.1. Identification des sépultures pillées

Seize sépultures (sép. 8, 10 ?, 11 ?, 12, 17, 24, 26, 28, 32, 34,35, 36, 37, 38, 39 et 40) sur quarante attestent un pillage ou une perturbation anthropique du sujet inhumé. Dans un seul cas (sép. 40), une perturbation récente est envisagée. Celle-ci est peut-être la conséquence des sondages diagnostics.

2.4.2. Nature des pillages

L'examen des tableaux de mobiliers associés contenus dans les sépultures masculines et féminines (fig. 4 et 7) permet d'émettre des hypothèses plus précises sur la nature des objets volés. Dans le cas des sépultures féminines, il apparaît clairement que les fibules et les plaques de ceintures sont déficitaires. Il est en revanche plus délicat de se prononcer sur un certain nombre de bijoux tels que les bagues, les boucles d'oreilles ou les bracelets dans la mesure où ils demeurent peu fréquents.

Dans le cas des sépultures masculines, il est plus difficile de cerner la nature des objets dérobés. Il apparaît néanmoins un déficit en boucles et plaques-boucles de ceinture. Le vol de la *spatha* ou du scramasaxe est supposé d'après la présence d'éléments du baudrier et celle, en négatif, d'un fourreau de grande épée (?) le long du côté droit de l'inhumé de la sépulture 24. La même hypothèse peut être avancée dans le cas de la sépulture 28. La jambe droite du sujet est en effet déconnectée, alors que dans les autres sépultures, les deux jambes sont en connexion. Ces deux cas indiqueraient également que la grande épée était portée par le défunt ou déposée à côté de lui. La présence d'éléments du fourreau dans les sépultures 35 et 37 plaide également en la faveur du vol d'une arme à tranchant. Ces observations confirment l'idée d'un pillage sélectif avancée par plusieurs chercheurs, notamment par H. Roth.

2.4.3. Chronologie des violations

Les observations anthropologiques font apparaître que dans trois cas (sép. 17, 32 et 35), les sépultures ont été pillées

49. Feyeux 2003 : 120.
50. Feyeux 1995 : 251.
51. Clermont-Joly 1978 : 148-150, Simmer 1987 : 372.
52. Simmer 1987 : 372.
53. Clermont-Joly 1978 : 113, pl. 55 n° 455.
54. L'identification des monnaies a été réalisée par Dominique Kirbach que nous remercions vivement.
55. Keune 1910 : 529-530 et Simmer 1987 : 372.
56. Keune 1903 : 480-481 et Simmer 1987 : 372.
57. Keune 1912 : 221 et Simmer 1987 : 372.
58. Keune 1903 : 480-481 et Simmer 1987 : 372.

avant le colmatage complet de l'espace (contenant en bois ?) dans lequel reposait le corps. Seuls les ossements issus de la sépulture 26 attestent une violation postérieure au comblement. Les données recueillies sont néanmoins trop restreintes pour savoir si la nécropole était régulièrement visitée par les pilleurs ou si les sépultures ont été perturbées lors d'une seule visite.

L'importance des violations, constatée à Métrich (40 %), va à l'encontre des observations réalisées par A. Simmer sur la faiblesse des violations dans le nord du département de la Moselle[59] mais s'accorde en revanche avec les chiffres avancés par H. Roth[60].

2.5. Essai de chronologie de l'occupation

La datation des sépultures fouillées de la nécropole de Métrich ne peut être réalisée que par référence avec d'autres ensembles funéraires ayant livré du mobilier comparable. Si les comparaisons avec des nécropoles du domaine franc ont été privilégiées, certains parallèles ont néanmoins été effectués ponctuellement avec des ensembles localisés en domaine alamano-franc ou burgondo-franc. Les datations avancées s'appuient plus particulièrement sur les chronologies établies par K. Böhner pour la région de Trèves[61], par H. Ament en Rhénanie[62], par R. Legoux, P. Périn et F. Vallet pour le nord de la France[63], par M. Martin pour la Suisse occidentale[64], et par J.-P. Urlacher, F. Passard et S. Manfredi-Gizard pour la Grande Oye à Doubs[65].

Quatre périodes chronologiques ont été distinguées, dont certaines se chevauchent selon le degré de précision qu'il a été possible d'obtenir :

– première moitié du VI^e^ siècle (sép. 7) ;

– 470-620 (sép. 4, 6, 8, 10, 11, 14, 16, 17, 31, 34, 36 et 37) ;

– 550-625 (sép.1, 2, 5, 9,12,, 19, 20, 21, 26, 27, 28, 35, 36, 37, 39 et 41) ;

– 570-650 (sép. 13, 23, 24, 25, 29, 32, 33, 35 et 41).

Les sépultures 3, 15, 18, 38 et 40 n'ont pas pu être datées. Trois ^{14}C ont été réalisés sur les sépultures 25[66], 33[67] et 34[68].

La répartition des sépultures en fonction des quatre périodes définies ne permet pas de restituer avec certitude le développement topographique de cette partie de la nécropole, notamment en raison de la vision partielle du site. Il apparaît néanmoins que la sépulture la plus ancienne (sép. 7 ; première moitié du VI^e^ siècle) est localisée dans la partie la plus élevée du site, en limite orientale de fouille. Les sépultures plus largement attribuées au VI^e^ siècle se trouvent sur l'ensemble du secteur, avec un noyau plus important dans l'angle nord-est de la fouille.

Les sépultures attribuées à une période comprise entre le milieu du VI^e^ et le premier quart du VII^e^ siècle occupent principalement la partie orientale de la fouille. Les tombes attribuées à la première moitié du VII^e^ siècle, sont situées dans la moitié occidentale de la fouille.

Les datations obtenues principalement à partir du mobilier confirment celles avancées par M. Clermont-Joly et A. Simmer pour le mobilier anciennement découvert.

CONCLUSION

L'étude des sépultures fouillées en 1998 a permis de compléter les données acquises depuis 1885. La datation du mobilier confirme une occupation de la nécropole entre la fin du V^e^ et le milieu du VII^e^ siècle.

L'importance de la nécropole n'a cependant pas pu être mesurée. Le nombre minimal de sépultures anciennement découvertes peut être estimé entre 12 et 25 d'après les 25 céramiques conservées au musée de Metz. La poursuite de la nécropole au nord des limites de la fouille ne fait aucun doute.

L'examen des sépultures a permis de reconnaître que, dans plus de la moitié des cas, le défunt a été placé dans un cercueil déposé dans la fosse ou dans une chambre funéraire en bois.

Trente-six sépultures sur quarante ont révélé du mobilier. L'abondance des armes (42,5 %) et des éléments de parure est caractéristique des nécropoles du domaine franc.

La moitié des sépultures à mobilier comprenait l'offrande d'une à deux céramiques et d'une verrerie. Le pourcentage élevé de verreries (32,5 %) dans les tombes semble caractériser la nécropole de Métrich.

Dans au moins un cas, une offrande alimentaire est envisageable. La sépulture 41 a en effet révélé la présence d'un os de bœuf (41.04) déposé dans l'angle sud-est de la tombe. La prudence reste cependant de règle. B. Young insiste en effet sur la disparition de l'offrande alimentaire à partir du VI^e^ siècle au plus tard[69]. La survivance de l'offrande à Charon est par ailleurs attestée par les découvertes anciennes.

Il convient enfin, à la suite d'A. Simmer, de souligner la qualité et l'abondance du mobilier issu de la nécropole de Métrich, en dépit des pillages et de la disparition d'une partie du mobilier anciennement découvert.

59. Simmer 1987 : 387.
60. Le pillage de sépulture est d'environ 56 % dans le domaine franc, contre 27 % chez les Alamans, 24 % chez les Bavarois et 9 % chez les Thuringiens : Roth, 1977 : 287.
61. Böhner 1958.
62. Ament 1976.
63. Legoux, Périn, Vallet 2004.
64. Martin 1976.
65. J.-P. Urlacher, F. Passard et S. Manfredi-Gizard 1998.
66. GrN-28554 : 623-627 of 639-683 à 2 sigma.
67. GrN 28555 : 619-721 à 2 sigma.
68. GrN 28556 : 531-669 à 2 sigma.
69. Young 1977 : 47-49.

Références bibliographiques

Abel 1887 : ABEL (Ch.). — Arriéré archéologique. *M.S.A.H.M.*, 1887, p. 115.

Ament 1976 : AMENT (H.). — Chronologische Untersuchungen fränkischen Gräberfeld der jüngeren Merowingerzeit im Rheinland. *Bericht der Römisch-Germanischen Kommission*, 57, 1976, p. 285-336.

Böhner 1958 : BÖHNER (K.). — *Die fränkischen Altertürmer des trierer Landes*. Berlin : [s.n.],1958 (*G.D.V.,* Ser. B, Bd 1), 2 vol.

Clermont-Joly 1978 : CLERMONT-JOLY (M.), avec la collaboration de Pierre-Edouard Wagner. — *L'époque mérovingienne*, Metz : Musées de Metz, 1978, (catalogue des collections archéologique des musées de Metz, 1), 299 p. : ill.

Feyeux 2003 : FEYEUX (J.-Y.). — *Le verre mérovingien du quart nord-est de la France*. Paris : De Boccard, 2003, (Collections de l'Université Marc Bloch-Strasbourg. Études d'archéologie et d'Histoire ancienne), 287 p. : ill.

Gaillard de Sémainville 1980a : GAILLARD DE SÉMAINVILLE (H.). — *Les cimetières mérovingiens de la Côte châlonnaise et de la Côte mâconnaise*. Dijon : Revue Archéologique de l'Est, 1980, 249 p. : ill. (*Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, troisième supplément).

Gaillard de Sémainville 1980b : GAILLARD DE SÉMAINVILLE (H.). — Objets métalliques d'Argilly (Côte-d'Or). *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, t. XXXI, 119/120, 1980, p. 81-97.

Guyan 1965 : GUYAN (Walter Ulrich). — *Das alamannische Gräberfeld von Schleitheim-Hebsack.* Basel : Birkhäuser Verlag, 1965, (Materialhefte zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz ; 5), 18 p. : ill.

Hübener 1989 : HÜBENER (W.). — Les scramasaxes du musée de Metz. *In Actes des X^es^ journées internationales d'Archéologie mérovingienne,* Metz, 20-23 octobre 1988. Sarreguemines : éditions Pierron, 1989, p. 77-79.

Joffroy 1974 : JOFFROY (R.). — *Le cimetière de Lavoye. Nécropole mérovingienne.* Paris : Picard, 1974, 180 p. : ill.

Keune 1903 : KEUNE (J.-B.). — Friedhof der frühen Völkerwanderungszeit auf dem Ban von Metrich. *Jahrbuch Gesellschaft lothringische Geschichte Altertumskunde*, 1903, p. 480-481.

Keune 1910 : KEUNE (J.-B.). — Erwerbungen des Museums der Stadt Metz von 1905 bis 1910. *Jahrbuch Gesellschaft lothringische Geschichte Altertumskunde*, 1910, p. 529-530.

Keune 1912 : KEUNE (J.-B.). — H. Lothringen. *Bericht der römisch-germanischen Kommission,* n° VII, 1912, p. 221.

Koch 1996 : KOCH (U.), — Stätten der Totenruhe-Grabformen und Bestattungsitten des Franken. *In — Die Franken, Wegbereiter Europas : vor 1500 Jahren : König Chlodwig und seine Erben*. Catalogue de l'exposition itinérante. Mainz : Philipp von Zabern, 1996, pp. 723-737.

Legoux 1993 : LEGOUX (R.). — Les objets de parure, de la typologie à la chronologie. *In Verre et Merveilles : mille ans de verre dans le Nord-Ouest de la Gaule : exposition, 17 octobre 1993-31 janvier 1994, Musée départemental du Val-d'Oise, Guiry-en-Vexin.* Catalogue de l'exposition du Musée archéologique du Val-d'Oise. Guiry-en-Vexin : Musée archéologique du Val-d'Oise,1993, p. 103-108 et 130-131.

Legoux, Périn, Vallet 2004 : LEGOUX (R.), PÉRIN (P.) et VALLET (F.). — *Chronologie normalisée du mobilier mérovingien entre Manche et Lorraine.* Saint-Germain-en-Laye : Association française d'Archéologie mérovingienne, 2004, (Bulletin de liaison de l' Association française d'Archéologie mérovingienne, n° hors série), 62 p. : ill.

Martin 1976 : MARTIN (M.). — *Das fränkische Gräberfeld von Basel-Bernerring*. Mainz, Basel : Archäologischer Verlag, 1976, 398 p. : ill.

Neuffer-Müller 1983 : NEUFFER-MÜLLER (Chr.). — *Der alamannische Adelsbestattungplatz und die Reihengräberfriedhöfe von Kircheim am Ries (Ostalbkreis)*. Stuttgart : Konrad Theiss Verlag, 1983, 209 p. : ill. (*Forschungen und Berichte zur Vor-und Frühgeschichte in Baden-Württemberg*).

Périn 1981 : PÉRIN (P.). — *La datation des tombes mérovingiennes. Historique, méthodes, applications*. Genève : Droz, 1980, 433 p. : ill.

Piton 1985 : PITON (D.). — *La nécropole de Nouvion-en-Ponthieu*, s.l. : s.n., 1985 (Dossier Archéologique, historique et culturel du Nord et du Pas-de-Calais, N° 20), 372 p. : ill.

Riha 1990 : RIHA (Émilie) mit naturwissenschaftlichen Beiträgen von STERN (Willem B.) und Beck (Kurt) sowie einem Exkurz von FURGER (Alex R.). — *Der Römische Schmuck aus Augst und Kaiseraugst.* Augst : Römermuseum Augst, 1990 (Forschungen in Augst, vol. 10), 245 p. : ill.

Roth 1977 : ROTH (H.). — Bemerkungen zur Totenberaubung während der Merowingerzeit. *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 7, 1977, p. 287-290.

Salin 1922 : SALIN (É.). — *Le cimetière de barbare de Lezéville*. Nancy, Paris, Strasbourg : 1922, 146 p. : ill.

Salin 1939 : SALIN (É.). — *Rhin et Orient. Le haut Moyen-Âge en Lorraine d'après le mobilier funéraire. Trois campagnes de fouilles et de laboratoire*. Paris : P. Geuthner, 1939, 335. p. : ill.

Schaaff 1993 : SCHAAFF (H.). — *Die Altertümer der Merowingerzeit im Grossherzogtum Luxemburg*, Luxembourg : 1993, 157 p. : ill. (Dossier d'Archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art II).

Simmer 1987 : SIMMER (A.). — Le Nord du département de la Moselle à l'époque mérovingienne. *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, XXXVIII, fasc. 3-4, p. 333-396.

Steuer 1997 : STEUER (H.). — Krieger und Bauern-Bauernkrieger. Die Gesellschaftliche Ordnung der Alamannen. *In Die Alamannen*, catalogue de l'exposition itinérante. Stuttgart : Theiss, 1997, p. 275-287.

Urlacher, Passard, Manfredi-Gizard 1998 : URLACHER (J.-P.), PASSARD (F.), MANFREDI-GIZARD (S.). — *La nécropole mérovingienne de la Grande Oye à Doubs, département du Doubs, VI^e^-VII^e^ siècles après J.-C.* Saint-Germain-en-Laye : Association française d'Archéologie mérovingienne et Revue Archéologique de l'Est, 1998, 440 p. : ill. (t. X des Mémoires de l'Association française d'Archéologie mérovingienne).

Young 1977 : YOUNG (B.). — Rites funéraires mérovingiens. *Archéologie Médiévale*, VII, 1977, p. 5-81.

Young 1986 : YOUNG (B). — Quelques réflexions sur les sépultures privilégiées, leur contexte et leur évolution surtout dans l'est de la Gaule. *In* DUVAL (N.) et PICARD (J.-C) (dir.). — *L'inhumation privilégiée du IV^e^ au VIII^e^ siècle en Occident*, Actes du colloque tenu à Créteil les 16-18 mars 1984. Paris : De Boccard, 1986, p. 69-83.